



DOSSIER DE PRESSE **Le Nouveau Prieuré**

Sommaire

- 1. Le Nouveau Prieuré : un concept social et architectural**
- 2. Les caractéristiques du projet : financement et travaux**
- 3. L'implantation des bâtiments**
- 4. Les partenaires institutionnels**
- 5. Illustrations**

Service de presse :

Philippe Eberhard
eberhard@genevagate.ch
+41 79 436 85 85

Elisabeth Tripod
tripod-fatjo@genevagate.ch
Tél. +41 (0)22 321 45 40



Le Nouveau Prieuré : un concept social et architectural

De l'EMS, lieu de soins à l'EMS, lieu où l'on prend soin

Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS), fondation privée à vocation sociale, est propriétaire du terrain et des bâtiments de l'EMS du Prieuré depuis 1907.

L'arrêt du moratoire sur les EMS, à la fin de l'année 2000, a convaincu le BCAS de ne pas transformer le bâtiment existant (une mise aux normes de l'EMS actuel datant des années 60 provoquerait une réduction de la capacité de 40 lits et coûterait au moins CHF10 millions selon une estimation de 2002).

Le BCAS a alors décidé de construire un nouvel EMS de 144 lits dans un ensemble intergénérationnel, le **Nouveau Prieuré**.

Depuis 2001, un groupe de travail, animé par Jean-Pierre Larderaz, consultant, et composé principalement de Nicole Fatio (secrétaire générale du BCAS de l'époque), d'André Nicolas et de Jacques Lederrey, médecin répondant de l'EMS, élabore un programme novateur. Ce projet s'écarte du modèle hospitalier et hôtelier « *l'EMS lieu de soins* » au profit de « *l'EMS, lieu où l'on prend soin* » qui met l'accent sur l'accompagnement de chaque résident en respectant son projet de vie. Une vingtaine d'institutions à Genève, en Suisse, en France et au Danemark ont été visitées et des gérontologues consultés.

Les meilleures idées glanées au cours des visites et entretiens sont synthétisées dans un projet institutionnel et aboutissent à la conception d'un **ensemble intergénérationnel constitué d'un EMS, d'une crèche, d'un foyer d'étudiants, d'un foyer pour personnes polyhandicapées et d'appartements locatifs où cohabiteront – autour d'une place de village – des générations, des activités et des rythmes de vie différents offrant la possibilité d'échanges et d'animation dans des lieux conviviaux communs.**

Au centre de cette démarche, une conviction : *chaque personne a droit au respect de son autonomie et de sa liberté tout en se réalisant, comme être social, en interaction avec les autres.*

Quelques idées forces s'imposent :

- Un EMS organisé par appartements : « **chez nous, comme à la maison** » et non plus en unités de soin selon le modèle hospitalier. Chaque appartement accueille huit personnes âgées dans des chambres individuelles : « **chez moi** ». Ces appartements à dimension humaine sont placés sous la responsabilité d'un(e) responsable qui coordonne les activités d'accompagnement. Les résidents prennent leur repas dans le salon/salle à manger de leur appartement et peuvent également participer aux activités proposées à l'ensemble des résidents du complexe « Nouveau Prieuré » : « **avec les autres** ».
- Le fruit des recherches du groupe de travail les oriente vers une approche **intergénérationnelle**, pour faire cohabiter, autour des personnes âgées, des générations, des activités et des rythmes de vie différents en créant des liens sociaux.

Le Nouveau Prieuré : un concept social et architectural (suite)

- Le projet institutionnel s'articule dans une architecture « enveloppante » autour d'une **place du village**, lieu de rencontres et d'activités intergénérationnelles, « le lieu où tout converge et d'où toute la vie des divers partenaires du projet prend sa source ». L'accueil d'un foyer de la fondation Clair Bois permet dans ce contexte un enrichissement mutuel.
- Des locaux communs sont prévus pour mener des activités partagées (goûter, gymnastique, bricolage, animations diverses) notamment entre les personnes âgées et les enfants de la crèche. Une grande salle polyvalente et un lieu de recueillement offrent d'autres possibilités d'échange. Une charte commune « Vivre Ensemble » signée par les différents partenaires engage chacun à participer au projet institutionnel.

En 2002, le BCAS lance un concours d'architecture remporté par le bureau d'architecture Devanthéry & Lamunière à Genève.

Le projet de loi est déposé début 2006, le vote du PLQ intervient en 2006. Le 14 novembre 2008; le Grand Conseil a voté un crédit d'investissement de CHF 28 millions comprenant une subvention de plus de CHF 8 millions pour la Fondation Clair Bois et de plus de CHF 19 millions pour la reconstruction de l'établissement médico-social EMS Prieuré.

L'autorisation de construire est délivrée en 2009. Le chantier démarre au printemps 2011 et se terminera à fin 2014.

Les caractéristiques du projet : financement et travaux

Le Nouveau Prieuré

Le Nouveau Prieuré est conçu pour accueillir plus de 250 personnes :

- 144 places dans l'EMS Le Prieuré (création de 40 places par rapport à l'existant)
- 24 places dans le foyer Clair Bois
- 24 étudiants
- 60 enfants dans la crèche
- ainsi que les habitants des 24 appartements locatifs

- Surface au sol de 23'000 m²
- Volume total de 82'000 m³

Coûts et financement :

- Coûts de construction : CHF 70'224'000.-
- Coût des aménagements et du mobilier : CHF 10'500'000.-

- Subventions de l'Etat de Genève : CHF 28'214'000.- pour l'EMS et le foyer Clair Bois
- Crédit-cadre de CHF 3,3 millions par le Conseil municipal de Chêne-Bougeries en décembre 2010
- Fondation Hans Wilsdorf : CHF 4'000'000.- pour la place du village (dans son intégralité) et CHF 1'000'000.- pour les logements d'étudiants
- Loterie romande : CHF 1'000'000.- pour les logements d'étudiants
- Fondation Ernst Göhner : CHF 1'000'000.- pour les logements d'étudiants
- Fonds Georges Junod : CHF 300'000.- pour l'EMS
- Fondation Jung : CHF 100'000.- pour l'EMS

L'ensemble du Nouveau Prieuré est réalisé grâce à un **partenariat public-privé**. Outre la subvention de l'Etat de Genève de plus de CHF 28 millions pour l'EMS et le foyer Clair Bois, il bénéficie d'un important soutien de sponsors privés :

- La Fondation Hans Wilsdorf, principalement, finance la Place du Village par un don exceptionnel de CHF 4 millions ainsi que les logements d'étudiants par un don supplémentaire d'un million ;
- La Loterie Romande et la Fondation Ernst Göhner complètent la plus grande partie du financement des logements d'étudiants, en offrant chacune un don d'un million.
- Le Fonds Georges Junod permet d'améliorer les équipements de l'EMS grâce à un don de CHF 300'000 ; la Fondation Jung donne CHF 100'000 également pour l'EMS.

Le BCAS, concepteur de ce projet novateur et maître d'ouvrage d'un chantier d'envergure, est une fondation privée, reconnue d'utilité publique.

Avec le soutien de :

ETAT
DE GENEVE

FONDATION
HANS WILSDORF

LOTERIE
ROMANDE

ERNST GÖHNER
STIFTUNG

FONDS GEORGES - JUNOD

FONDATION JUNG

Les caractéristiques du projet : financement et travaux (suite)

Déroulement des travaux:

Il est prévu 4 ans de travaux en deux étapes:

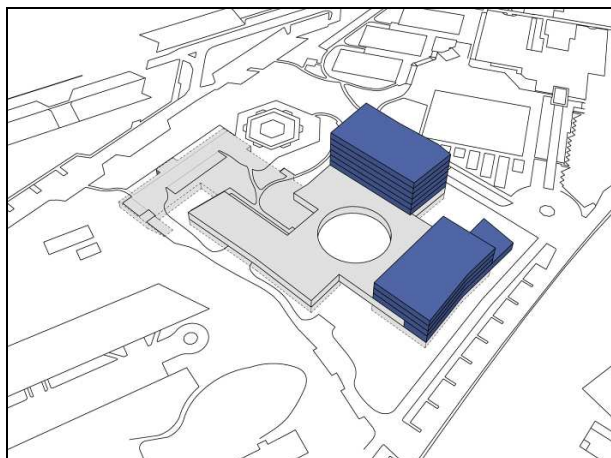
1^{ère} étape : de mars 2011 à décembre 2012:

- construction du plus grand des bâtiments (six étages pour le futur EMS) et de la crèche,
- transfert des résidents de l'actuel EMS dans le nouveau bâtiment.

2^e étape : dès 2013 et jusqu'à fin 2014 :

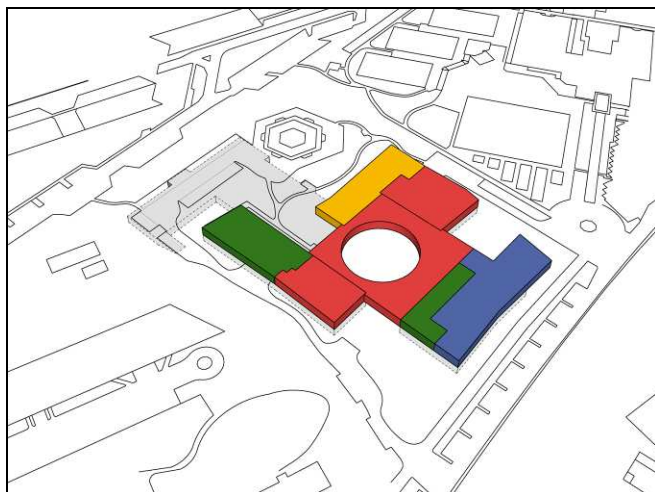
- démolition des bâtiments actuels,
- construction du deuxième bâtiment (trois étages d'EMS, l'administration de l'EMS et deux étages d'appartements locatifs) et du troisième bâtiment (deux étages du foyer de la fondation Clair Bois, un étage de logements pour étudiants).

L'implantation des bâtiments



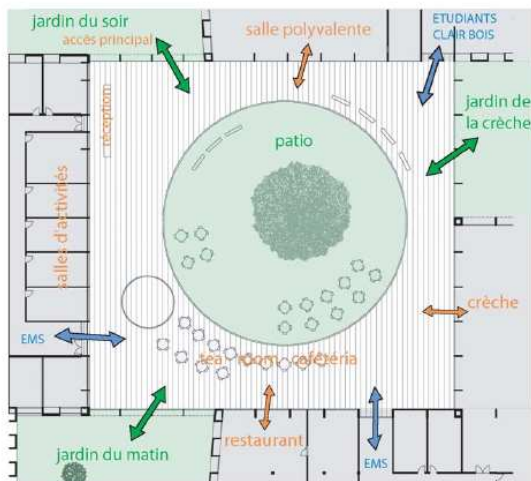
EMS Le Prieuré :

- Un EMS de 144 lits répartis dans deux immeubles (l'un de 6 étages, l'autre de 3) comprenant :
- 18 appartements indépendants et personnalisés de 8 chambres chacun ;
- Ma chambre : « **chez moi** », notre appartement : « **chez nous** » ;
- Les activités proposées par les partenaires du projet : « **avec les autres** » ;
- Un projet de vie pour chaque résident.



Crèche de la commune de Chêne-Bougeries

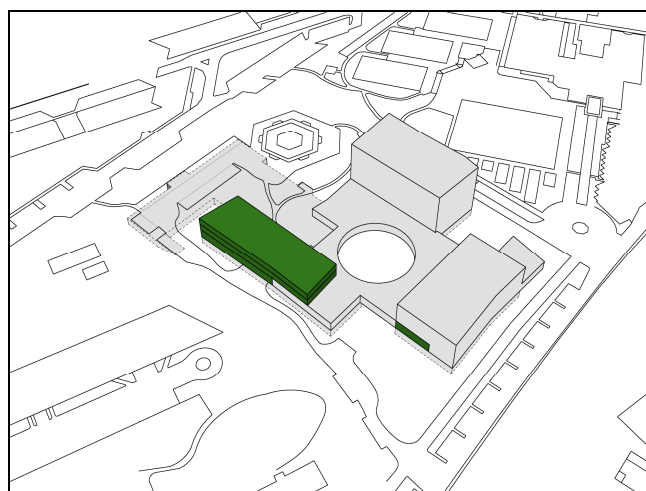
- 60 enfants de 0 à 4 ans, quatre espaces pour les bébés, petits, moyens et grands ;
- Paroi vitrée du côté de la place du village pour animer ce lieu de vie ;
- Place de jeux extérieurs également visible depuis la place du village.
- Possibilités d'activités partagées avec les résidents de l'EMS.



La place du village

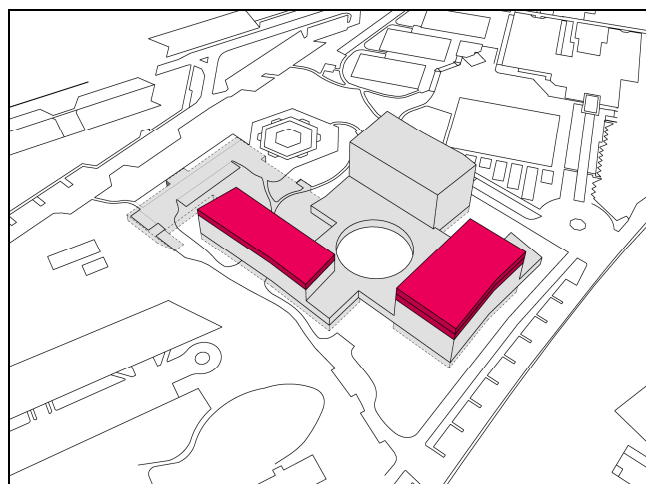
Place du village, salle polyvalente, restaurant/cuisine

- Place du village couverte et chauffée et un patio arborisé: un lieu de promenade et de rencontre ;
- Cafétéria et restaurant ouverts aux résidents et à l'extérieur 7 jours sur 7 (exploitée par DSR) ;
- Grande salle polyvalente pouvant accueillir plus de 80 personnes.



Foyer Clair Bois

- Un foyer de la Fondation Clair Bois pour l'accueil de 24 personnes polyhandicapées ;
- 4 appartements indépendants de 6 chambres chacun ;
- 15 places de travail pour des personnes au bénéfice de l'Assurance Invalidité



Logement pour étudiants

- Foyer pour 24 étudiants comprenant 14 studios et deux appartements de 5 pièces ;
- Priorité aux étudiants en médecine, du domaine des professions sociales ou de la santé ;
- Offre de contrat de travail qui lie le logement à une activité professionnelle au Nouveau Prieuré.

Appartements locatifs

- 24 appartements locatifs dont 16 x 3 pièces ou 8 x 4 pièces destinés en priorité à des personnes âgées non dépendantes ;
- Loyers conformes au prix du marché.

A signaler encore :

- Une entrée commune pour animer la place du village et qui permet l'accès aux lieux de vie respectifs ;
- Trois jardins (du matin, du midi et du soir) et le patio de la place du village ainsi qu'une terrasse pour le restaurant offrent des possibilités variées de promenades en plein air dans le site même ;
- Deux chemins-piétons pour relier le quartier de la Gradelle et les nouveaux quartiers de Frontenex.

Maîtres de l'ouvrage

BCAS Bureau Central d'aide Sociale

Fondation de droit privé

Partenaires

Fondation Clair Bois
Chêne-Bougeries

Fondation de droit privé
Commune

Adjudicataire

Implenia EG

Entreprise générale

Mandataires

dl-a, designlab-architecture
Michel Paquet
Weinmann Énergies S.A.
Scherler Ingénieurs – Conseils S.A.

Architectes FAS - EPFL – SIA
Ingénieurs Civils EPF - SIA
Ingénieurs CVS
Ingénieurs électriciens et sécurité

Pilote

Brolliet SA

Agence immobilière

Les partenaires institutionnels



Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS) aide les jeunes, les adultes et les familles en difficulté qui vivent à Genève.

Sa force réside dans sa souplesse d'action et la rapidité de ses interventions. Il ne fait aucune distinction de nationalité, ni d'appartenance politique ou confessionnelle. Les personnes qui le consultent doivent seulement résider dans le canton. Les services du BCAS sont assurés par une équipe de 12 professionnelles.

Le BCAS déploie ses activités autour de quatre axes distincts :

1. Le **service social** aide des personnes ou des familles à faire face à un coup dur et à rétablir un équilibre. Il offre écoute, conseils et un soutien financier ponctuel après un examen attentif de la situation. Il finance également des cautions pour appartements loués, sous la forme de prêt sans intérêt.
2. Le **service juridique sur l'assurance-maladie et accidents** informe et conseille les assurés qui rencontrent des difficultés avec leur caisse-maladie ou leur assurance accidents. Si nécessaire, il intervient auprès des assureurs et des tribunaux. Il diffuse de plus une information régulière auprès des professionnels du domaine médico-social.
3. Les **services pour les jeunes**
SOS-Enfants offre écoute et soutien psychologique aux enfants et aux adolescents, appui éducatif et conseils à leurs parents. Le service assure une permanence téléphonique, reçoit rapidement et gratuitement pour des consultations individuelles ou en famille, et anime un site internet interactif (sos-enfants.ch). Il aide les jeunes à traverser une situation difficile ou les oriente vers une prise en charge plus conséquente. De plus, en collaboration avec le Service social, SOS-Enfants gère le programme JEF-Jeunes En Formation qui intervient en faveur de jeunes âgés de 18 à 25 ans dont la formation professionnelle est mise en péril pour des raisons financières.
Le Biceps s'occupe plus spécifiquement des enfants et des jeunes dont un parent souffre psychiquement. Spécialiste de cette problématique, il offre un accompagnement psycho-éducatif individuel ou en groupe.
Les deux services animent ensemble une antenne sur la rive droite au « 99-Espace de quartier », dans le quartier des Charmilles et y développe un travail de proximité.
4. **L'hébergement et soins pour personnes âgées** se concentre sur trois bâtiments, propriétés du BCAS, sis au chemin Pré-du-Couvent, dans le quartier de la Gradelle, à Chêne-Bougeries : l'EMS Eynard-Fatio, l'EMS Le Prieuré et un immeuble pour personnes âgées autonomes La Résidence de la Gradelle.

www.bcas.ch



Créée en 1975, la Fondation Clair Bois est une fondation privée genevoise qui a pour mission d'assurer la prise en charge adaptée aux enfants, aux adolescents et aux adultes polyhandicapés qui lui sont confiés. Par le biais d'un projet personnalisé, un véritable partenariat est développé avec la personne en situation de handicap et sa famille, afin de garantir une continuité dans l'accompagnement éducatif et thérapeutique.

La Fondation Clair Bois exploite quatre établissements.

- Le Foyer & Ecole Clair Bois-Chambésy qui accueille 30 enfants de la prime enfance jusqu'à l'âge de 12 ans. Un espace de vie où les enfants disposent de deux lieux distincts, un foyer et une école.
- L'Ecole & Foyer de Clair Bois-Lancy accueille 40 enfants et adolescents de 10 à 18 ans et recouvre plusieurs unités distinctes : l'Ecole, le Foyer et le service de formation et d'intégration professionnelle.
- Le Foyer de Clair Bois-Pinchat accueille 64 adultes, dont 52 logés dans 8 appartements et 12 au centre de jour. De plus, 30 places de travail en poste protégé et des formations internes sont offertes aux personnes au bénéfice d'une rente AI.
- Le Foyer de Clair Bois-Minoteries accueille 24 adultes en situation de polyhandicap dans 4 appartements au cœur de la ville et 10 places de travail en poste protégé.

La Fondation Clair Bois assure également une formation professionnelle initiale et offre des postes de travail protégés à des personnes au bénéfice de l'Assurance Invalidité.

La Fondation Clair Bois et ses 4 Foyers sont certifiés ISO 9001 et OFAS-AI 2000.

La Fondation Clair Bois est privée, et bénéficie des subventions tant du Canton de Genève que de la Confédération. Le Conseil de Fondation est composé d'une vingtaine de membres et d'un bureau de 7 personnes. Une Direction générale assure la coordination entre les quatre foyers.

www.clairbois.ch



Une crèche pour le Commune de Chêne-Bougeries pour répondre à une demande croissante de places

Une étude relative aux besoins en places d'accueil sur le territoire de la ville de Chêne-Bougeries en 2010 montrait la demande non satisfaite de parents souhaitant trouver une garde pour leurs enfants âgés de 0 à 4 ans, principalement à temps partiels.

Cette image a ensuite été pondérée par une étude du SRED (Service de la recherche en Education) qui projette un net développement de la petite enfance ces 10 prochaines années avec l'arrivée dans les nouveaux logements de familles composées de jeunes enfants.

En 2012, sur 800 enfants de 0 à 3 ans, on estime que 60% d'entre eux vont fréquenter à temps partiels les locaux réservés à la petite enfance, en sollicitant un mode de garde.

Cette progression se poursuivra dans les années 2013, 2014 et 2015. La crèche arrive donc au bon moment puisqu'elle ouvrira ses portes en septembre 2015.

Vivre ensemble, un engagement moral et financier

Amener de la vie dans l'espace intergénérationnel du Nouveau Prieuré implique l'engagement non seulement des professionnels de la santé, de la petite-enfance, mais aussi des parents. Une charte du Nouveau Prieuré, dénommée "Vivre ensemble" devra être signée par chaque acteur de la vie dans cet ensemble.

Parmi les avantages reconnus, les établissements pratiquant une telle philosophie relèvent en plus d'une tendresse partagée :

Pour les aînés,

- ils sortent de leur isolement, conservent un sentiment d'utilité, en évitant la désocialisation, reprennent goût à la vie et retrouvent une place dans la société. Les personnes deviennent plus soucieuses de l'image qu'elles donnent d'elles-mêmes. Le regard des enfants, sans a priori, étant très valorisant.

Pour les enfants,

- dans un environnement souvent stressant, où tout va vite, les enfants trouvent auprès des personnes âgées, calme, sérénité et écoute attentive. L'enfant est rassuré de se savoir regardé, écouté et reconnu. L'approche de la vieillesse sous cette forme permet aux enfants de mieux intégrer la suite logique de leur future évolution. Au travers de petits gestes du quotidien, les personnes âgées transmettent aux jeunes l'apprentissage de la vie.

Un crédit-cadre de CHF 3,3 millions a été voté par le Conseil municipal en décembre 2010 pour l'achat en PPE, assorti d'un droit de superficie de 52 ans, des locaux de la crèche du Nouveau Prieuré.

www.chene-bougeries.ch

Visuels

Sélection de visuels libres de droit sur demande

